

SPPPI-PACA

REUNION DU SOUS-GROUPE DE TRAVAIL

DIOXINES : PERCEPTION - COMMUNICATION

9 JUIN 2005

- COMPTE RENDU -

PRESENTS :

- | | |
|-------------------|---|
| ○ M. MOUTET | Association DPLGF |
| ○ Mme EYCHENIE | Association DPLGF |
| ○ M. BARNES | Association DPLGF |
| ○ M. CHEINET | CAOEB- Ville de Martigues |
| ○ M. SUDER | Communauté d'Agglomération Nice Côte d'Azur |
| ○ M. MALARET | Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole |
| ○ Mme RIZOULIERES | Conseil Général des Bouches du Rhône |
| ○ M. HAUS | Cyprès |
| ○ M. SACHER | Cyprès |
| ○ M. NEYER | DRIRE |
| ○ M. SARI | Faculté de Pharmacie Marseille |
| ○ M. MICHEL | Ouest Provence |
| ○ M. REY | Port Autonome de Marseille |
| ○ M. FOGACCI | SITTOMAT |
| ○ M. DE GAULEJAC | SITTOMAT |
| ○ M. LE BERRE | SITTOMAT |
| ○ Mme BERBIEC | Solamat Merex |
| ○ Mme SOHIER | Sollac |
| ○ M. BOULLERNE | Ville de Martigues |
| ○ M. ALESANDRINI | DRASS |

EXCUSE :

- | | |
|----------------|---|
| ○ M. MAURO | ADEME |
| ○ M. PRIEUX | AVSANE |
| ○ M. ASSANTE | Communauté Urbaine Marseille |
| ○ M. LAFAURIE | Communauté d'Agglomération Nice Côte d'Azur |
| ○ M. GERARD | Conseil Général 13 |
| ○ M. FIOL | Conseil Général 13 |
| ○ Mme LEFEBVRE | Conseil Régional |
| ○ Mme MAQUARD | GADSECA |
| ○ M. REVALOR | INERIS |

- | | |
|---------------------|-------------------------------------|
| ○ M. PERNOT | ONYX |
| ○ Mme DEVEZE | Port Autonome de Marseille |
| ○ M. LAURENT | SIDOM |
| ○ M. MARRON | Sonitherm |
| ○ M. VINCENT | Toulon Provence Méditerranée |

La réunion débute à 14h.

Monsieur Haus présente le sous groupe de travail ; il précise que les personnes invitées sont celles qui se sont inscrites à ce sous-groupe de travail lors de la première réunion du 14 mars en préfecture. Les invitations ont été élargies pour que l'assemblée soit représentative des associations, des exploitants, des services de l'État et des collectivités territoriales la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

L'objectif de ce sous-groupe est avant tout que chacun s'exprime pour savoir ce qui doit être fait dans le cadre de la perception et de la communication sur les dioxines.

Lors des prochaines réunions, il sera décidé de l'opportunité de réaliser un lexique, des brochures, des articles de presse, des réunions publiques, etc.

M. HAUS précise qu'il souhaite que ce groupe se réunisse encore une à deux fois d'ici fin septembre.

M. Neyer pense que dans un premier temps, il faut agréger les craintes et les questions puis dans un deuxième temps, donner des réponses en collaboration avec les autres sous-groupes du groupe de travail dioxine du SPPPI PACA.

Plusieurs participants saluent les initiatives des collectivités locales qui ont installé un incinérateur sur leur territoire mais ils craignent que la construction de nouvelles installations ait des conséquences catastrophique et comparent le problème des dioxines aujourd'hui à celui de l'amiante il y a 35 ans. Les installations existantes sont acceptées, pas les nouvelles : exemple de Fos-sur-Mer.

Un tour de table a été effectué afin d'identifier les attentes des différents participants :

Les attentes :

➤ Attentes générales

- Énumération des craintes et phobies du public : y répondre
- Évolution des attentes du public, démarche d'information dynamique
- Comment aborder un sujet aux limites des connaissances scientifiques ?
- Bibliographie complète (textes officiels et documents contradictoires)
- Conciliation entre démarche politique et impact sanitaire – Principe de précaution

➤ Attentes « pollutions industrielles »

- Crédibilité de l'industriel et de l'administration, des laboratoires : le respect de la réglementation ne suffit pas : Que doit-on donner pour être transparent ?
- Comment communiquer sur les résultats des mesures des industriels qui sont inférieurs aux spécifications ?
- Mesures en continu
- Équité ou état de la réglementation par secteur industriel
- Possibilités de réduction à la source (traitement)
- Positionner tous les émetteurs de dioxines les uns par rapport aux autres

- Information sur le fonctionnement des incinérateurs
- Attente sur les mesures (incertitudes), l'échantillonnage, l'analyse
- Coût des réductions d'émission de dioxine (coût pour arriver à un seuil donné, par gestionnaire d'installation)
- Intégrer les dioxines dans le plan de protection de l'atmosphère (PPA)
- Attentes sur la connaissance des dioxines (physique-chimie)
 - Information générale sur les dioxines : état des connaissances
 - Formation des dioxines :
 - les différents types de dioxine,
 - les types par émetteur (barbecue, feu de forêt, incinérateur, industries diverses)
 - Pourquoi n'avoir travaillé que sur dix-sept dioxines alors qu'il y a 210 congénères ?
 - Destruction des dioxines (naturelle-industrielle)
 - Émissions / Concentrations mesurées (géographique / par milieu : eau, air, sol, plantes)
- Attentes sanitaires
 - Les impacts sanitaires / excès de risque individuel
 - Étude épidémiologique
 - Seuils et doses admissibles
 - Quelle est la part des dioxines dans l'ensemble des polluants ? Effet cumulatif
 - Impression d'une aggravation de l'état de santé (impact des dioxines)
 - Comparaison entre le risques accepté (barbecue, cigarette) et le risque subi

Avant la prochaine réunion, chaque participant fera parvenir au Cyprès les éléments qu'il a en sa possession et qui peuvent être intéressants pour le groupe (exemple : fonctionnement des incinérateurs, listes des craintes ou phobies du public...)

Une discussion avec les autres sous-groupes (inventaire, méthodologie de surveillance et risque sanitaire) devra avoir lieu pour échanger les résultats ou les objectifs.

La prochaine réunion est fixée au 23 août 2005 à 14 heures à la Pagode.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Quels supports de communication ?
- Quels thèmes sont définitivement retenus pour la communication ?
- Quelle ampleur pour la communication ?
- Qui fait quoi ?

Le Président

André HAUS